



Ecole de Danse Nortaise

MODALITÉS D'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION ANNÉE 2023-2024

Le dossier d'inscription ou réinscription pour la saison prochaine est à remplir par le biais d'un formulaire en ligne. Nous ouvrons en même temps les inscriptions et réinscriptions. Cependant les élèves inscrits en 2022-2023 sont prioritaires lors de la première campagne d'inscription, dans le cas où il n'y aurait pas de places suffisantes pour accueillir toutes les demandes.

Avant de remplir le formulaire :

- conservez près de vous votre numéro de contrat d'assurance responsabilité civile.
- préparez le règlement de l'adhésion (20€ par chèque ou espèces)
- préparez le règlement des cours : Voir ci-dessous la rubrique « Tarif annuel des cours » pour connaître le tarif du ou des cours souhaités. Remplir ses chèques car les montants des chèques seront demandés lors de la saisie du formulaire.

Une fois le formulaire rempli :

Vous recevrez un mail quelques minutes après l'envoi du formulaire avec un document joint. Ce document est à imprimer. Il contient notamment les autorisations parentales que **vous devez signer**. Vous avez jusqu'au vendredi 12 mai pour le remettre dans la boîte aux lettres de l'Ecole de danse, située en bas de l'escalier de la salle de danse, Quai Saint Georges pour la première campagne d'inscription. Puis jusqu'au 20 juin pour la 2ème campagne d'inscription. Les inscriptions suivantes devront être remises lors du forum des associations de Nort-sur-Erdre (samedi matin 2 septembre).

Les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du dossier COMPLET comprenant :

- la fiche d'inscription par adhérent reçue par mail après envoi du formulaire en ligne avec les **autorisations parentales signées**
- une attestation d'assurance « responsabilité civile »
- 1 chèque de 20 € par famille à l'ordre de EDN pour l'adhésion à l'association (nom de famille au dos du chèque). Merci de faire un chèque pour l'adhésion distinct du (ou des) chèque(s) de règlement des cours.
- 5 chèques maximum par famille à l'ordre de EDN pour le règlement des cours avec le nom et prénom de l'élève au dos de tous les chèques + nom des parents si différent du nom de l'enfant (ou autre mode de règlement comme indiqué ci-dessous) et/ou chèques ANCV et/ou chèque CCAS

Constitution des groupes

La constitution des différents cours est établie par les professeurs, une fois les dossiers d'inscription/réinscription traités. Les listes avec les affectations temporaires des élèves par cours et les plannings des cours seront mis en ligne sur le site internet www.edn44.fr dans la première quinzaine de juillet : attention, des changements pourront avoir lieu jusqu'à début septembre.

Les jours des cours sont les suivants (planning prévisionnel) :

- cours de danse classique, initiation et éveil: lundi, mercredi après-midi et jeudi



Ecole de Danse Nortaise

- cours de danse jazz : mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi

Masterclass

Pour les élèves intéressés par le cours de Masterclass : il est demandé de le signaler dans le formulaire d'inscription. Il est nécessaire toutefois que vous indiquiez le ou les cours que l'élève souhaite suivre s'il n'est pas retenu à l'issue de l'audition. Le règlement à joindre à votre dossier de réinscription correspond au(x) cours de Classique et/ou de Jazz souhaité(s) ; le complément pour le règlement de la Masterclass ne vous sera demandé qu'en cas de succès à l'audition, à savoir le 10 juin en fin de journée.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à contact@edn44.fr
Vous remerciant par avance d'avoir pris connaissance de ces informations, nous vous adressons nos sincères salutations.

Le bureau EDN

TARIF ANNUEL DES COURS 2023-2024

A SAVOIR :

→ Adhésion annuelle obligatoire à l'association: 20 € par famille **par chèque séparé du règlement des cours**. Le chèque sera encaissé au mois de septembre.

→ En cas de double cours pour un même élève, le 2e cours bénéficie de 30 % de réduction.

→ Pour 3 membres et plus d'une même famille : réduction de 10 % sur le montant total des cours.

TARIF DES COURS Eveil/Initiation, Classique, Jazz et Masterclass

	Durée du cours hebdomadaire	Tarif du 1 ^{er} cours	Tarif du 2 ^{ème} cours
Eveil (élèves de GS maternelle) Initiation (élèves de CP)	45 min	105€	/
Elèves du primaire (à partir du CE1) Classique ou Jazz	1h	140€	100€
Elèves de collège, lycée et adultes Classique ou Jazz	1h15	175€	123€
Masterclass	2*1h30 + 5 jours de stage	400€	

MODES DE RÈGLEMENT

Les modes de règlement acceptés par l'EDN sont les suivants :

- Espèces



Ecole de Danse Nortaise

- Chèques bancaires avec paiement en 5 fois possible sur les mois d'octobre, novembre, janvier, février et mars.
- Chèques vacances ANCV et coupon sport ANCV
- Chèque CCAS
- E.pass jeunes culture loisirs Pays de la Loire (attention à la date de validité de votre coupon).

Pour les chèques bancaires : **Inscrire au dos de chaque chèque le NOM+PRÉNOM de l'élève (et nom des PARENTS si différent) + le mois d'encaissement souhaité**

Les chèques ANCV et coupons sport ANCV ne sont acceptés qu'au moment du dépôt du dossier.

ATTESTATION VALANT FACTURE

Si vous souhaitez obtenir une attestation valant facture, vous devrez télécharger sur le site www.edn44.fr, courant septembre le document "attestation valant facture", l'imprimer, le compléter et le déposer dans la boîte aux lettres de l'EDN quai Saint-Georges. Il sera ensuite signé par un membre du bureau et retourné à l'adhérent soit lors de l'assemblée générale, soit par l'intermédiaire des professeurs courant octobre.